

Union Départementale des Associations Familiales du Morbihan (UDAF 56)

Siège social : 47 rue Ferdinand Le Dressay – 56 000 VANNES

Association Loi du 1^{er} juillet 1901

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

UDAF 56

*Assemblée générale
d'approbation des
comptes de l'exercice
clos le 31 décembre
2019*

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Union Départementale des Associations Familiales du Morbihan relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 6 juillet 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinionRéférentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de

notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 6 juillet 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

UDAF 56

*Assemblée générale
d'approbation des
comptes de l'exercice
clos le 31 décembre
2019*

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son

UDAF 56

*Assemblée générale
d'approbation des
comptes de l'exercice
clos le 31 décembre
2019*

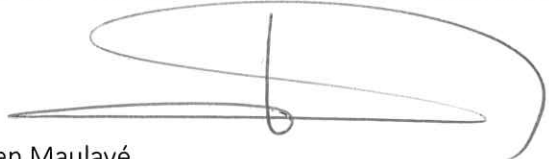
opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Vannes, le 23 septembre 2020

Le Commissaire aux Comptes

MAZARS



Julien Maulavé

ASSOCIATION U.D.A.F. DU MORBIHAN

**47 rue Ferdinand Le Dressay - 56002 Vannes cedex
SIRET 777 907 908 00027**

COMPTES ANNUELS & ANNEXE

ANNEE 2019

SOMMAIRE DES COMPTES ANNUELS

<u>COMPTES ANNUELS :</u>	PAGES
BILAN ACTIF	3
BILAN PASSIF	4
COMPTE DE RESULTAT	5 & 6
ANNEXE	7 à 22

Actif au 31/12/2019
BILAN PROPRE D'UN ETABLISSEMENT SOCIAL OU MEDICO-SOCIAL
GERE PAR UN ORGANISME DE DROIT PRIVE

ACTIF	31/12/2019			31/12/2018
	Montant brut	Amortissements et provisions	Montant net	Montant net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Autres immobilisations incorporelles	65 651.74	65 651.72	0.02	0.02
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations corporelles				
Terrains	43 242.46	27 642.30	15 400.16	16 370.08
Constructions	3 276 243.66	1 791 360.84	1 486 882.82	1 561 325.05
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	954 546.59	591 009.63	363 538.96	233 876.30
Immobilisations corporelles en cours				
Immobilisations financières				
Particip. et créances rattachées à des particip.	33 190.38		33 190.38	33 519.96
Autres titres immobilisés				
Prêts	197 354.86		197 354.86	183 682.86
Autres immobilisations financières	18 676.40		18 676.40	18 231.28
TOTAL 1	4 590 908.09	2 475 864.49	2 115 043.60	2 067 005.55
Comptes de liaison				
TOTAL 2				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières et fournitures				
Autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	8 661.90		8 661.90	5 496.82
Créances				
Créances redevables et comptes rattachés	168 641.96		168 641.96	146 284.23
Autres créances	181 672.49		181 672.49	290 990.24
Valeurs mobilières de placement	338 444.71	242.43	338 202.28	338 316.68
Disponibilités	2 152 492.74		2 152 492.74	1 910 143.52
Charges constatées d'avance	15 017.60		15 017.60	12 445.27
TOTAL 3	2 864 931.48	242.43	2 864 689.05	2 705 678.76
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion (actif)				
TOTAL GENERAL	7 455 839.57	2 476 106.92	4 979 732.65	4 772 684.31

Passif au 31/12/2019
BILAN PROPRE D'UN ETABLISSEMENT SOCIAL DU MEDICO-SOCIAL
GERE PAR UN ORGANISME DE DROIT PRIVE

PASSIF	31/12/2019	31/12/2018
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	307 255.00	307 255.00
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Dons et legs		
Subventions d'investissement		
Réserves	1 716 615.61	1 588 538.47
Excédents affectés à l'investissement	1 436 724.71	1 310 647.57
Réserve de compensation	237 890.90	237 890.90
Réserve de compensation des charges d'amort.		
Réserve de couverture du BFR	40 000.00	40 000.00
Autres réserves		
Report à nouveau	716 841.61	738 986.44
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	579 846.52	468 661.70
Dépenses refusées par l'autorité de tarification		
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	251 015.21	386 500.40
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	-114 022.12	-116 375.66
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	72 549.86	105 932.31
Subventions d'investissement sur biens non renouv.	114 115.13	124 901.76
Provisions réglementées	75 485.30	
Couverture du besoin en fonds de roulement		
Amort. dérogatoires & prov. pour renouv. des immos	62 285.30	
Réserves des plus-values nettes d'actif	13 200.00	
Immobilisations grevées de droits		
Autres provisions réglementées		
TOTAL 1	9 002 862.51	2 865 613.98
Comptes de liaison		
TOTAL 2		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	671 621.83	602 017.40
Fonds dédiés		
TOTAL 3	671 621.83	602 017.40
Dettes		
Emprunts et dettes auprès des états, de crédit	348 529.07	379 230.71
Emprunts et dettes financières divers	677.62	728.04
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Redevables créditeurs	9 959.65	8 085.61
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	207 496.16	140 146.03
Dettes sociales et fiscales	604 333.60	643 777.62
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	125 760.58	127 404.00
Produits constatés d'avance	8 471.63	5 690.92
TOTAL 4	1 305 248.31	1 305 052.93
Ecart de conversion (passif)		
TOTAL GENERAL	4 979 732.65	4 772 684.31

Compte de résultat au 31/12/2019
COMPTE DE RESULTAT D'UN ETABLISSEMENT SOCIAL OU MEDICO-SOCIAL
GERE PAR UN ORGANISME DE DROIT PRIVE

CHARGES	31/12/2019	31/12/2018
Charges d'exploitation	6 505 321,57	6 518 138,07
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achats de matières premières et fournitures		
Variation de stock		
Achats d'autres approvisionnements	79 929,22	85 990,63
Variation de stock		
Achats non stockés de matières et fournitures	174 439,33	167 640,57
Services extérieurs et autres	1 138 180,04	1 159 482,25
Impôts, Taxes et versements assimilés	431 919,60	360 199,76
Sur rémunérations	376 323,48	309 551,01
Autres	55 596,32	50 648,77
Charges de personnel	4 192 470,20	4 354 227,66
Salaires et traitements	3 103 525,69	3 089 577,23
Charges sociales	1 088 944,51	1 264 650,63
Dotations aux amortissements et provisions	326 646,05	221 731,06
Dotation aux amortissements des immobilisations	186 298,54	177 690,62
Dotation aux amortissements des charges à répartir		
Dotation aux provisions sur actif circulant		
Dotation aux provisions pour risques et charges	140 347,51	43 040,44
Autres charges	161 736,93	168 865,72
TOTAL 1	6 505 321,57	6 518 138,07
Charges financières	10 279,49	10 956,02
Dotations aux amortissements et provisions	242,43	
Intérêts et charges assimilées	10 037,06	10 837,50
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		118,52
TOTAL 2	10 279,49	10 956,02
Charges exceptionnelles	77 274,42	4 965,37
Exercice courant	855,65	12,00
Exercice antérieur	848,91	3 903,66
Sur opérations de capital	84,56	1 049,51
Dotations aux amortissements et provisions	75 485,30	
Destinée à la couverture du BFR		
Pour renouvellement des immobilisations	62 285,30	
Des plus-values nettes d'actif	13 200,00	
Aux autres provisions réglementées		
Engagements à réaliser sur ressources affectées		
Impôts sur les sociétés	390,00	359,00
TOTAL 3	77 664,42	5 324,37
TOTAL GENERAL	6 593 265,48	6 534 418,46

Compte de résultat au 31/12/2019
COMPTE DE RESULTAT D'UN ETABLISSEMENT SOCIAL OU MEDICO-SOCIAL
GERE PAR UN ORGANISME DE DROIT PRIVE

PRODUITS	31/12/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation	6 637 531,30	6 613 200,65
Ventes de marchandises	904 320,26	911 463,04
Production vendue	964 289,79	849 402,16
Prestations de services		
Divers	964 289,79	849 402,16
Production stockée ou déstockage de production		
Production immobilisée		
Dotations et produits de tarification	3 824 335,65	3 862 909,62
Subventions d'exploitations et participations	616 440,75	594 944,66
Reprise sur amortissements, dépréciations et provi	70 743,08	56 856,29
Transferts de charges	24 483,11	87 315,54
Autres produits	232 918,46	250 310,34
TOTAL 1	6 637 531,30	6 613 200,65
Produits financiers	4 297,41	3 935,65
De participations et immobilisations financières		
Revenus autres produits financiers	4 297,41	3 935,65
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions VMP		
TOTAL 2	4 297,41	3 935,65
Produits exceptionnels	23 986,63	23 214,47
Sur opérations de gestion		10 527,64
Sur opérations en capital	23 986,63	12 686,63
Reprises sur provisions		
Destinées à la couverture du BFR		
Pour renouvellement des immobilisations		
Des plus-values nettes d'actif		
Autres provisions réglementées		
Report des ressources non utilisées exercices ant.		
Produits financiers		
Différences positives de change		
TOTAL 3	23 986,63	23 214,47
TOTAL GENERAL	6 665 815,34	6 640 350,77
EXCEDENT OU DEFICIT	72 549,86	105 932,31

ANNEXE

ANNEXE

Le total du bilan est de 4 979 733€ en 2019 contre 4 772 684€ en 2018.

Le compte de résultat présente un total de charges de 6 593 265€ en 2019 contre 6 534 418€ en 2018 et un total de produits de 6 665 815€ en 2019 contre 6 640 351€ en 2018.

Le résultat comptable est de 72 549€ en 2019 contre 105 932€ en 2018.

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019

Les comptes annuels sont établis en Euros. Ils ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 6 juillet 2020.

Les notes, n° 1 à 13, ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

N° PAGES	ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT du 01/01/2019 au 31/12/2019	INFORMATIONS		
		Produites	Non produites	
		Note n°	N/S	N/A
	<u>I - REGLES ET METHODES COMPTABLES</u>			
10	Méthodes d'évaluation	}		
10	Calcul des amortissements et des provisions	} 1		
11	Autres informations sur fonds dédiés, Changements de méthode ou de présentation Dérogations	1 bis		x
	<u>II - COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT</u>			
12	Etat de l'actif immobilisé	2		
13	Etat des amortissements	3		
14	Etat des provisions	4		
15	Etat des échéances des créances et des dettes	5		
	Informations et commentaires sur :			
	1- Eléments relevant de plusieurs postes du bilan			x
	2- Réévaluation			x
	3- Frais d'établissement			x
	4- Frais de recherche appliquée et de développement			x
	5- Fonds commercial			x
	6- Intérêts immobilisés			x
	7- Intérêts sur éléments de l'actif circulant			x
	8- Différences d'évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant			x
	9- Avances aux dirigeants			x
16	10- Produits à recevoir	6		
17	11- Charges à payer	7		
18	12- Charges et produits constatés d'avance	8		
	13- Charges à répartir sur plusieurs exercices			x
	14- Composition du capital social			x
	15- Parts bénéficiaires			x
	16 -Personnel mis à disposition			x
	<u>III - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFO.</u>			
	Crédit-bail			x
19	Engagements financiers	9		
	Dettes garanties par des sûretés réelles			x
	Identités des sociétés mères consolidant les comptes de la société			x
	Liste des filiales et participation			x
20	Indemnités de départ en retraite	10		
21	Variation des fonds associatifs	11		
22	<u>IV - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS</u>	12/13		

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Note n°1

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions légales et aux pratiques comptables généralement admises.

Les conventions générales ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices
- permanence des méthodes comptables

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

a) Amortissements pour dépréciation des immobilisations :

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Ces durées moyennes d'amortissement sont les suivantes :

Construction	30 ans à 50 ans - linéaire
Installations générales et agencements.....	10 ans - linéaire
Matériel de bureau	5 ans - linéaire
Matériel informatique.....	3 ans - linéaire
Mobilier de bureau.....	10 ans - linéaire

b) Valeurs mobilières de placement :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

c) Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

d) Règle d'affectation et de répartition des coûts et ressources du service MJPM :

La répartition des coûts et des ressources au service MJPM, soumis à décision des tiers financeurs, est faite suivant leur nature, au réel pour les produits et les charges directs ou par l'utilisation de clés de répartition quand une affectation directe n'est pas possible.

AUTRES INFORMATIONS

Note n°1bis

Autres informations :

Néant

Changements de méthode comptable :

Néant

Faits marquants de l'exercice :

Néant

Analyse du résultat comptable :

	<u>Excédent ou Déficit</u>
- dont part du résultat sur gestion libre :	72 591,79 €
- dont part du résultat sur gestion sous décision des tiers financeurs :	-41,93 €
	72 549,86 €

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE - UDAF GLOBAL (INSTITUTION & SERVICES)

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des Immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	
			consécutives à une réévaluat. dans l'exerc.	acquisitions, créations apports, virem.postes
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Licences, Progiciels & Logiciels	65 652 €	- €	- €
	Immobilisations Incorporelles autres & en-cours	- €	- €	- €
Total Immobilisations Incorporelles		65 652 €	- €	- €
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	- €	- €	- €
	Agencements & Aménagements des Terrains	43 242 €	- €	- €
	Constructions	3 278 244 €	- €	- €
	Installations techniques, Matériels & Outillages	- €	- €	- €
	Installations, Agencements & Aménagements	116 564 €	- €	9 226 €
	Matériel de Transport	450 913 €	- €	211 323 €
	Matériel de Bureau	34 071 €	- €	- €
	Matériel Informatique	64 424 €	- €	- €
	Mobilier et divers	117 605 €	- €	- €
	Immobilisations grevées de droit (COMMODAT)	- €	- €	- €
	Immobilisations Corporelles en cours	- €	- €	- €
Total Immobilisations Corporelles		4 105 063 €	- €	220 549 €
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
	Participations & Créances rattachées	33 520 €	- €	- €
	Comptes de Gestion			
	Prêts	- €	- €	- €
	Dépôts & Cautionnements	18 231 €	- €	2 308 €
	Autres - Prêt Effort Construction	183 683 €	- €	13 672 €
	F.S.L. et autres Fonds			
	Prêts & Avances aux Familles & aux Majeurs	- €	- €	- €
Total Immobilisations Financières		235 434 €	- €	15 980 €
TOTAL IMMOBILISATIONS		4 406 149 €	- €	236 529 €

Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des Immobilisations à la fin de l'exercice
		par virements de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Licences, Progiciels & Logiciels		- €	- €	65 652 €
Immobilisations incorporelles autres & en-cours		- €	- €	- €
Total Immobilisations Incorporelles		- €	- €	65 652 €
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains		- €	- €	- €
Agencements & Aménagements des Terrains		- €	- €	43 242 €
Constructions		- €	- €	3 278 244 €
Installations techniques, Matériels & Outillages		- €	- €	- €
Installations, Agencements & Aménagements		- €	- €	125 790 €
Matériel de Transport		- €	49 577 €	612 658 €
Matériel de Bureau		- €	- €	34 071 €
Matériel Informatique		- €	- €	64 424 €
Mobilier		- €	- €	117 605 €
Immobilisations grevées de droit (COMMODAT)		- €	- €	- €
Immobilisations Corporelles en cours		- €	- €	- €
Total Immobilisations Corporelles		- €	49 577 €	4 276 035 €
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations & Créances rattachées		- €	330 €	33 190 €
Comptes de Gestion				
Prêts		- €	- €	- €
Dépôts & Cautionnements		- €	1 862 €	18 676 €
Autres - Prêt Effort Construction		- €	- €	197 355 €
F.S.L. et autres Fonds				
Prêts & Avances aux Familles & aux Majeurs		- €	- €	- €
Total Immobilisations Financières		- €	2 192 €	249 222 €
TOTAL IMMOBILISATIONS		- €	51 769 €	4 590 908 €

ETAT DES AMORTISSEMENTS - UDAF GLOBAL (INSTITUTION & SERVICES)

Cadre A	SITUATIONS & MOUVEMENTS DE L'EXERCICE	Montant des Amortissements au début de l'exerc.	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions: Amort. des éléments sortis de l'actif & reprises	Montant des Amortissements à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
	Licences, Progiciels & Logiciels	65 652 €	- €	- €	65 652 €
	Immobilisations incorporelles autres	- €	- €	- €	- €
	Total Immobilisations Incorporelles	65 652 €	- €	- €	65 652 €
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
	Agencem.& Aménagem.des Terrains	26 872 €	970 €	- €	27 842 €
	Constructions	1 696 919 €	94 442 €	- €	1 791 361 €
	Installat.techn., Matériels & Outillages	- €	- €	- €	- €
	Installations, Agencem.& Aménagem.	61 030 €	17 128 €	- €	78 158 €
	Matériel de Transport	319 113 €	54 962 €	49 577 €	324 498 €
	Matériel de Bureau	28 454 €	3 206 €	- €	31 660 €
	Matériel Informatique	48 738 €	8 082 €	- €	56 820 €
	Mobilier et divers	92 365 €	7 509 €	- €	99 874 €
	Droit des Propriétaires (COMMODAT)	- €	- €	- €	- €
	Total Immobilisations Corporelles	2 273 491 €	186 299 €	49 577 €	2 410 212 €
TOTAL	2 339 143 €	186 299 €	49 577 €	2 475 864 €	

Cadre B	Amortissements			Total Dotations de l'exercice
VENTILATION DES DOTATIONS DE L'EXERCICE	Linéaires	Dégressifs	Exceptionnels	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Licences, Progiciels & Logiciels	- €	- €	- €
	Immobilisations incorporelles autres	- €	- €	- €
	Total Immobilisations Incorporelles	- €	- €	- €
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Agencem.& Aménagem.des Terrains	970 €	- €	- €
	Constructions	94 442 €	- €	- €
	Installat.techn., Matériels & Outillages	- €	- €	- €
	Installat., Agencem.& Aménagem.	17 128 €	- €	- €
	Matériel de Transport	54 962 €	- €	- €
	Matériel de Bureau	3 206 €	- €	- €
	Matériel Informatique	8 082 €	- €	- €
	Mobilier et divers	7 509 €	- €	- €
	Droit des Propriétaires (COMMODAT)	- €	- €	- €
	Total Immobilisations Corporelles	186 299 €	- €	- €
TOTAL	186 299 €	- €	- €	186 299 €

PROVISION INSCRITE AU BILAN - UDAF GLOBAL (INSTITUTION & SERVICES)

NATURE DES PROVISIONS	au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	à la fin de l'exercice
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Renouvellement des immobilisations	- €	75 485 €	- €	75 485 €
Réserve de Trésorerie	- €	- €	- €	- €
Total Provisions règlementées	- €	75 485 €	- €	75 485 €
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES				
Provisions pour Litiges	- €	- €	- €	- €
Provisions pour Amendes & Pénalités	- €	- €	- €	- €
Provisions pour Risques d'emploi	- €	- €	- €	- €
Provision pour non-recouvrement prêts F.S.L.	- €	- €	- €	- €
Provision pour Indemnités de Retraite	571 050 €	140 348 €	55 312 €	656 085 €
Provisions pour obligations contractuelles autres	- €	- €	- €	- €
Provisions pour Impôts	- €	- €	- €	- €
<u>Provisions pour Charges à répartir s/plusieurs exerc.</u>	- €	- €	- €	- €
<u>Provisions pour Risques & Charges autres.</u>	- €	- €	- €	- €
Détail :	- €	- €	- €	- €
<u>Risque Taxe Transport</u>	30 967 €	- €	15 431 €	15 536 €
	- €	- €	- €	- €
Total Provisions pour Risques & Charges	602 017 €	140 348 €	70 743 €	671 621 €
TOTAL I	602 017 €	215 833 €	70 743 €	747 107 €
PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
sur Immobilisations Incorporelles	- €	- €	- €	- €
sur Immobilisations Corporelles	- €	- €	- €	- €
sur Participations & créances rattachées	- €	- €	- €	- €
sur Immobilisations Financières	- €	- €	- €	- €
sur Stocks	- €	- €	- €	- €
sur Comptes Usagers	- €	- €	- €	- €
sur Organismes financeurs	- €	- €	- €	- €
sur Tiers Protégés débiteurs	- €	- €	- €	- €
sur Créances autres	- €	- €	- €	- €
sur Titres de Placement	- €	242 €	- €	242 €
TOTAL II	- €	242 €	- €	242 €
TOTAL GENERAL (I+II)	602 017 €	216 075 €	70 743 €	747 349 €

FONDS DEDIES

	Montant au début de l'exercice	Augmentations Affectations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
193 Engagements à réaliser sur investissements	- €	- €	- €	- €
194 Sur subventions de fonctionnement	- €	- €	- €	- €
195 Sur dons manuels affectés	- €	- €	- €	- €
197 Sur legs et donations affectés	- €	- €	- €	- €
TOTAL	- €	- €	- €	- €

CREANCES ET DETTES

Note n°5

ETATS DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au +	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISE :			
Créances rattachées à des participations	33 190 €	- €	33 190 €
Prêts - Effort construction	197 355 €	- €	197 355 €
Autres immobilisations financières	18 676 €	- €	18 676 €
Total I - DE L'ACTIF IMMOBILISE	249 222 €	- €	249 222 €
DE L'ACTIF CIRCULANT :			
<u>Fournisseurs Débiteurs</u>	8 662 €	8 662 €	- €
<u>Créances Clients, Usagers & Organismes payeurs :</u>			
Autres créances clients	65 787 €	65 787 €	
Organismes financeurs, Usagers	98 869 €	98 869 €	
Usagers Dispositif Logement	3 821 €	3 821 €	
Créances Douteuses Organismes financeurs	- €	- €	
Usagers Dispositif Logement, factures à établir	165 €	165 €	
<i>Sous total Créances Clients</i>	<i>168 642 €</i>	<i>168 642 €</i>	<i>- €</i>
<u>Autres créances :</u>			
Personnel et comptes rattachés	- €	- €	
Sécurité Sociale, autres organismes sociaux	33 147 €	33 147 €	
Etat : autres impôts, taxes assimilées	- €	- €	
Débiteurs divers	2 609 €	2 609 €	
Produits & Subventions à recevoir	145 917 €	145 917 €	
<i>Sous total Autres Créances</i>	<i>181 673 €</i>	<i>181 673 €</i>	<i>- €</i>
<u>Charges constatées d'avance</u>	15 018 €	15 018 €	
Total II - DE L'ACTIF CIRCULANT	373 995 €	373 995 €	- €
TOTAL GENERAL	623 216 €	373 995 €	249 222 €

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au +	+1an à -5 ans	A + de 5 ans
Emprunts et Dettes auprès des Ets de crédit :				
- à 2 ans maximum à l'origine	- €	- €	- €	- €
- à 2 ans minimum à l'origine (1)	348 529 €	31 421 €	109 359 €	207 748 €
Avances des organismes payeurs et clients	9 960 €	9 960 €	- €	- €
Fournisseurs et comptes rattachés	207 496 €	207 496 €	- €	- €
Personnel et comptes rattachés	261 201 €	261 201 €	- €	- €
Sécurité Sociale, autres organismes sociaux	334 447 €	334 447 €	- €	- €
Etat : autres impôts, taxes assimilées	8 685 €	8 685 €	- €	- €
Dettes sur immobilisations, comptes rattachés	- €	- €	- €	- €
Autres dettes	121 944 €	121 944 €	- €	- €
Dettes/comptes gérés des tiers	3 867 €	3 867 €	- €	- €
Produits constatés d'avance	8 472 €	8 472 €	- €	- €
Subvention constatées d'avance	- €	- €	- €	- €
TOTAL GENERAL	1 304 601 €	987 493 €	109 359 €	207 748 €
Renvoi (1)				
Emprunts souscrits en-cours d'exercice	- €			
Emprunts remboursés en-cours d'exercice	30 692 €			

DETAILS DES PRODUITS A RECEVOIR

Note n°6

Rubriques	Montants
<u>I ° Organismes sociaux - Produits à recevoir :</u>	
- I.J. CPAM maladie & maternité à réintégrer	2 000 €
- Réduction générale retraite complémentaire	31 147 €
Total I	33 147 €
<u>II° Divers - Autres Produits à recevoir :</u>	
- UNIFAF Remboursements formations à recevoir	7 225 €
- Cotisations des adhérents à recevoir	1 697 €
- CAF du Morbihan Prestation Service Médiation familiale	89 531 €
- M.S.A. Prestation Service Médiation familiale	20 770 €
- Frais de gestion Curatelle simple et Mandat Adhoc	1 993 €
- Solde 2018 Dotation Globale Financement M.J.P.M.	937 €
- Remboursement Formation bénévoles	3 875 €
- CAF Subvention de fonctionnement	17 890 €
- Remboursements honoraires	2 000 €
- Subventon de consommation UNAF	- €
Total II	145 917 €
<u>II° Fournisseurs et Clients - Autres Produits à recevoir :</u>	
- Avoir fournisseurs à obtenir	- €
- Clients Résidents Logement Factures à établir	165 €
Total III	165 €
TOTAUX PRODUITS A RECEVOIR	179 229 €

DETAILS DES CHARGES A PAYER

Rubriques	Montants
<u>I ° Etablissements de crédit - Charges à payer</u>	
Intérêts courus non échus sur emprunts .	678 €
Total I	678 €
<u>II° Fournisseurs - Factures non parvenues</u>	
EAU	6 588 €
ELECTRICITE	3 217 €
CHAUFFAGE	3 122 €
LOCATION	- €
MAINTENANCE	480 €
ASSURANCES	410 €
COTISATIONS	3 348 €
HONORAIRES & FRAIS ACTES	11 990 €
PHOTOCOPIES	1 493 €
TELEPHONIE	146 €
CONSOMMABLES L.G.A.	- €
AFFRANCHISSEMENTS	4 905 €
Total II	35 698 €
<u>III° Clients - Avoir à établir</u>	
Résidents Logement - Avoir à établir	1 580 €
Total III	1 580 €
<u>IV° Personnels - Charges à payer</u>	
Dettes sur provision congés payés	256 494 €
Dettes sur prime de précarité CDD à payer	5 452 €
Frais déplacement du personnels à payer	490 €
Prime exceptionnelle de pouvoir d'achat	- €
Total IV	262 435 €
<u>V° Organismes sociaux - Charges à payer</u>	
Dettes sur Charges sociales sur provision congés payés	123 118 €
Total V	123 118 €
<u>VI° Divers - Charges à payer</u>	
Fonds Spécial Part.1 - 10% à répartir aux associations familiales	15 493 €
Total VI	15 493 €
<u>VII° Dettes fiscales - Charges à payer</u>	
UNIFAF - Formation professionnelle continue Solde à payer	48 898 €
Action Logement - Effort construction à payer	13 672 €
Total VII	62 570 €
TOTAUX CHARGES A PAYER	501 572 €

DETAILS DES CHARGES & PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Note n°8

DETAILS CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	Montants
EAU	- €
ELECTRICITE	- €
CHAUFFAGE	- €
ASSURANCES	- €
HONORAIRES	- €
DEPLACEMENTS	453 €
ENTRETIEN IMMOBILIER	- €
MAINTENANCE	7 678 €
DOCUMENTATIONS	4 081 €
TELEPHONIE	2 805 €
INTERNET	- €
TOTAUX	15 018 €

DETAILS PRODUITS CONSTATEES D'AVANCE	Montants
Département Morbihan - Solde Convention Aide Educative Budgétaire	8 472 €
TOTAUX	8 472 €

LISTE DES EMPRUNTS EN-COURS & DES GARANTIES DONNEES OU RECUES

Note n°9

1 - SERVICES GENERAUX

Année Réalisation	Fin Emprunt	Banques	Objet	Emprunt à l'origine	Durée	Garanties données (1) ou reçues (2)
avr-10	avr-23	Caisse Epargne	Travaux bâtiment Vannes	150 000 €	12 ans	Nantissement Compte Livret A à hauteur de 50000€ (1)

2 - SERVICE DES TUTELLES

Année Réalisation	Fin Emprunt	Banques	Objet	Emprunt à l'origine	Durée	Garanties données (1) ou reçues (2)
nov-13	nov-33	Crédit Coopératif	Achat Immobilier Lorient	400 000 €	20 ans	Caution du Conseil Général 56 à hauteur de 200 000 € (2) Souscription au FGMDD, 1% soit 2000€

INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE

Note n°10

Les engagements résultant pour l' UDAF du Morbihan de l'indemnité de départ en retraite à verser aux salariés sont traduits dans les comptes par la constitution d'une provision pour risque.

L'UDAF du Morbihan a adhéré à la convention nationale du 15 Mars 1966 à partir du 1er Janvier 2003, aussi le calcul de l'indemnité de retraite qui a été effectué est basé sur cette convention.

L'évaluation a été effectuée salarié par salarié.

Il est considéré que le taux d'actualisation (taux lboxx A10+) est **de 0,85 %** et celui de progression de 1 %.

L'évolution prévisible à moyen et long terme, et compte tenu d'un départ à 65 ans, est la suivante,

tous services confondus :

Année 2019

	Montants	% Montants	Nb Salariés	% Salariés
à moins d'un an	382 €	0,1%	1	1%
de 1 à 5 ans	21 209 €	3,2%	2	1,8%
de 6 à 10 ans	100 604 €	15,3%	9	8,3%
de 11 à 20 ans	301 812 €	46,0%	38	34,9%
de 21 à 30 ans	206 803 €	31,5%	41	37,6%
plus de 30 ans	25 276 €	3,9%	18	16,5%
	656 086 €	100%	109	100%

TABEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Note n°11

Valeur Brute	Solde au 31/12/2018	Augment.	Diminut.	Solde au 31/12/2019		
				Solde au 31/12/2019	Institution	M.J.P.M.
Fonds associatifs sans droit de reprise	307 255 €			307 255 €	307 255 €	
Fonds associatifs avec droit de reprise	1 310 648 €	128 077 €		1 438 725 €		1 438 725 €
Réserve de trésorerie	40 000 €			40 000 €		40 000 €
Réserves de compensation	237 891 €			237 891 €		237 891 €
Report à nouveau créiteur	559 409 €	110 987 €		670 396 €	670 396 €	
Exc. Affect. Mesures d'exploitation NR	178 138 €	77 932 €		256 070 €		256 070 €
Dépenses pour congés payés	38 574 €	2 354 €	- €	40 928 €		40 928 €
Autres réserves non opposables	- 154 950 €	- €		- 154 950 €		- 154 950 €
Report à nouveau débiteur	- 90 548 €			- 90 548 €	- 90 548 €	
Résultat de l'exercice		72 550 €		72 550 €	72 592 €	- 42 €
Résultat de l'exercice n-1	105 932 €	- €	105 932 €	- €		
Excédent sous contrôle des financeurs	208 363 €	- €	208 363 €	- €		- €
Déficits sous contrôle des financeurs	- €	- 5 055 €		- 5 055 €		- 5 055 €
Subvention d'investissement	440 895 €			440 895 €	440 895 €	
Sub. Inscrite au cpte résultat	- 315 993 €	- 10 787 €		- 326 780 €	- 326 780 €	
Prov.régl. Pour revnouvel. Des immob.		62 285 €		62 285 €		
Plus value nette d'actif immobilisé		13 200 €		13 200 €		
TOTAL I	2 865 614 €	451 543 €	314 295 €	3 002 862 €	1 073 810 €	1 853 566 €
Fonds dédiés fonctionnement	- €			- €		
TOTAL II	- €	- €	- €	- €	- €	- €
TOTAL I + II	2 865 614 €	451 543 €	314 295 €	3 002 862 €	1 073 810 €	1 853 566 €

35,8%

61,7%

Diminution des fonds associatifs :

Résultat 2017 pour 208 363€ affecté en réserve d'investissement, en mesures d'exploitation et en dépenses pour congés payés.

Résultat 2018 pour 105 932€ affecté en report à nouveau et en résultat sous contrôle des financeurs.

Augmentation des fonds associatifs :

- Amortissement de subventions d'investissement perçues lors de la construction et des rénovations des locaux de Vannes.

- Provision pour renouvellement des immobilisations : dotation estimée sur la base de l'investissement mobilier nécessaire pour aménager les bureaux du service MJPM dans les futurs locaux. Cette provision non budgétée dans la dotation de financement versée en 2019, sera reprise proportionnellement aux amortissements futurs de cet investissement mobilier.

- Plus value nette sur actif immobilisé réalisée sur des cessions de véhicules.

EVENEMENT POST-CLOTURE

Note n°12

Suite à l'apparition du Covid-19 et au confinement, l'UDAF du Morbihan a pu assurer la continuité de l'activité pour les usagers avec une organisation adaptée.

Dès le 16 mars 2020 un protocole de gestion de crise a été mis en place d avec deux objectifs :

- assurer la continuité de service, tout en veillant à la sécurité des équipes et des usagers
- protéger les personnes les plus vulnérables.

Le travail s'est organisé à distance et en présentiel, tout en priorisant le télétravail.

Le déconfinement a été progressif et s'est déroulé en 3 phases, du 11 mai au 3 juillet 2020. Pendant cette période, un travail a été fait sur plusieurs axes :

- le respect des gestes barrières
- la gestion du nombre de personnes dans les locaux et par salle
- l'approvisionnement en masques et visières, désinfectant, gel hydro-alcoolique
- l'adaptation des interventions des services de nettoyage

A ce jour, la crise sanitaire n'a pas d'impact financier significatif sur les comptes de l'association.

TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT ADMINISTRATIF AU RESULTAT COMPTABLE

Note n°13

TABLEAU DE PASSAGE PLURIANNUEL		
EXERCICES	2019	2 018
Résultat administratif	72 592	102 455
Dotations aux provisions non comptables		
Dépenses non admises en comptabilité		
Dépenses non opposables au tiers financeur	-42	3 477
Résultat comptable	72 550	105 932